

Jean Lorcin

LES „TRUSTS”
DE L'ELECTRICITÉ CONTRE LES MUNICIPALITÉS:
L'EXEMPLE DE SAINT-ETIENNE

A la fin du XIX^{ème} siècle, la croissance de la population urbaine et de la consommation tant domestique qu'industrielle, compte tenu du progrès du niveau de vie et des techniques, a contraint les villes à s'équiper, à se doter de services publics de plus en plus coûteux, adduction d'eau, distribution d'énergie (gaz, puis électricité), tramways: on assiste à une véritable course entre la croissance des besoins et celle des équipements où les prévisions de consommation et l'offre de services qui en résulte sont sans cesse dépassées par la demande.

Face à cette inflation des besoins et des investissements, les villes les plus dynamiques, comme Saint-Etienne, sont obligées d'opter entre la solution libérale, la concession des services publics à des sociétés privées; comme jadis pour les mines ou les chemins de fer, et la solution socialiste, la régie directe, c'est-à-dire la municipalisation: à Saint-Etienne, les municipalités socialistes mises en place par un puissant mouvement ouvrier, soucieuses de faire échapper les tisseurs de rubans de soie, notamment les ouvriers à domicile, au monopole d'une compagnie, emploient la voie de la municipalisation de l'énergie électrique, tant au niveau de la production que de la distribution. Mais cette première tentative de collectivisation à l'échelle locale se heurte à la concurrence victorieuse des premiers „trusts” de l'électricité, appuyées sur les libéraux qui l'emportent sur les socialistes aux élections municipales de 1910. Il faudra aller jusqu'au bout de la concentration capitaliste — la création du puissant monopole de „Loire et Centre” liée à l'interconnexion entre le bassin houiller de Saint-Etienne et les centrales hydro-électriques des Alpes du Nord pour voir la solution collectiviste l'emporter, en 1945, mais cette fois au plan national, par le biais de la nationalisation du gaz et de l'électricité. Comme le montre cet exemple, l'ana-

lyse d'un processus technologique — l'utilisation de la „Houille blanche” — et économique- la mécanisation de l'industrie textile — ne peut faire abstraction du contexte social — l'exploitation du travail à domicile des tisseurs de rubans de Saint-Etienne et politique le conflit entre socialistes et libéraux à l'époque de l'Affaire Dreyfus — Seul, ce croisement de données nous permettra de comprendre les raisons de l'échec du „socialisme municipal” à Saint-Etienne, cette citadelle ouvrière, et de la victoire du „trust” de l'électricité au terme d'un long siège.

I. LES ENERGIES NOUVELLES ET LEUR CONCENTRATION

Entre 1832 et 1885, la mise en place du réseau du gaz de ville s'était déjà faite sous le régime de concession de longue durée instaurant un véritable monopole: il visait notamment à interdire la concurrence de nouvelles sources d'énergie, limitée par l'obligation de verser de lourdes indemnités au premier concessionnaire. Limitée à l'origine à l'éclairage public et privé cette concession s'est étendue à la force motrice avec l'invention du moteur à gaz dont les possibilités de miniaturisation et la propreté permettaient l'application au travail à domicile, notamment au tissage de la soie: Mais cette extension tardive — les années 1880 — resta très limitée, compte tenu des obstacles auxquels elle se heurtait faiblesse du rendement, insécurité.

La concurrence de l'énergie électrique apparait à partir de 1885. A l'origine, elle se limite à la production de courant continu par des centrales thermiques: son transport sur des lignes à basse tension ne peut s'opérer que sur de courtes distances.

L'éclairage public, puis privé, à l'aide de la lampe à filament incandescent et sous vide inventée par Edison, donne lieu à des demandes de concession dans toutes les grandes villes européennes, y compris Saint-Etienne, par des filiales de la société américaine fondée par l'inventeur. Cette concession, accordée le 11 novembre 1886, reste limitée au centre de la ville par l'obstacle technique opposé au transport à grande distance.

La „concession avec monopole” de la Compagnie Edison s'étend à la force motrice¹, le moteur électrique permettant une miniaturisation encore plus possée-jusqu'à 1/4 CV — que le moteur à gaz: cette particularité qui va alimenter l'utopie du „parcellisme” cultivée par le marxiste

¹ Arch. Chambres de Commerce de Saint-Etienne, Carton 18B, dossier 1, „Saint-Etienne et son industrie”, Association française pour l'Avancement des Sciences (AFAS) — XXVI^{ème} session (Saint-Etienne 1897), in: „Le Temps” 12 août 1897, supplément.

révisionniste Bernstein en fait l'instrument privilégié de la mécanisation du travail à domicile, très développé dans l'industrie textile. C'est la réalisation du mythe de „l'usine à domicile”, sensée permettre la renaissance de l'atelier de famille. Les enquêteurs de l'Office du Travail du Royaume de Belgique, C. Dubois et A. Julin² ont fait justice de ces illusions qui faisaient du moteur électrique „une sorte de panacée” aux maux de la société. En réalité, il a favorisé le développement du „sweating-system”, la forme de „marchandage” qui constitue le „domestic-system” entraînant une véritable auto-exploitation de la part du chef d'atelier et de sa famille. La substitution ultérieure du courant alternatif au courant continu, en permettant la transport à grande distance sur des lignes à haute tension expérimenté à Francfort-Lauffen en 1891, a contribué en outre à la résurrection de l'artisanat rural, notamment pour le tissage des rubans de soie, comme le souligne Berthelot: la distribution de l'énergie à domicile permet de reconstituer l'atelier de famille „dans les campagnes, où l'artisan, sa femme et ses enfants pourraient ensemble joindre le travail agricole au travail industriel”³. Cela met à la disposition des fabricants stéphanois une „armée de réserve” du travail d'ouvriers-paysans bon marché, pour qui leur salaire n'est qu'un revenu d'appoint. Le bon marché de la main-d'oeuvre permettra aux soyeux de faire face à la concurrence étrangère, notamment celle de Bâle, qu'a exacerbée la „Grande Dépression”. Le transport à grande distance permet de substituer la force hydraulique à la vapeur, d'autant plus que l'invention de la turbine par le stéphanois Fourneyron en a augmenté la rentabilité: cette substitution supplé à l'épuisement supposé des houillères: „[...] en présence de l'épuisement de nos richesses houillères” écrit le secrétaire de la chambre de commerce de Saint-Etienne, „c'est un devoir pour ceux qui acceptent le mandat de s'occuper des intérêts publics, de prendre toutes les mesures nécessaires pour parer à certaines éventualités. Tout en s'occupant du présent, préparer l'avenir, tel est le mandat dont doivent se préoccuper ceux qui ont l'honneur d'être à la tête d'une ville comme Saint-Etienne”⁴.

La pénurie artificielle créée par la grève générale des mineurs en 1901 a fourni un nouvel argument aux partisans de cette reconversion: „[...] opposons »la houille blanche« à la houille noire le »pain de l'in-

² C. Dubois et A. Julin, *Les moteurs électriques dans les industries à domicile*, Bruxelles 1902.

³ Rapport Berthelot „sur un projet de loi sur le régime légal de la distribution destiné à favoriser l'emploi de l'électricité”, 26 juin 1899 (Ch. Députés-7^e législature, n. 1054, p. 6).

⁴ [L. Thiollier], *La chambre de Commerce de Saint-Etienne, 1833—1890*, 1891, pp. 153—154.

dustrie« ne marquera pas, il changera de couleur, voilà tout”, lit-on dans le journal conservateur «Le Mémorial»⁵.

Cette substitution était d'autant plus valable que l'exploitation plus récente de la „houille verte” des rivières du Massif Central, au régime océanique, allait renforcer le potentiel énergétique que représentait la „houille blanche” des Alpes du Dauphiné, c'est-à-dire la force motrice des rivières nivo-glaciaire, depuis les découvertes de Bergès. L'utilisation de cette force motrice supposait la substitution de filiales à la Société Edison pour des raisons techniques et juridiques, les centrales thermiques de la Compagnie Edison fournissent un simple appoint permettant de „passer les pointes” et de compenser les sécheresses⁶. Telle fut l'origine de la Société du Lignon, fondée en 1892 par le teinturier François Gillet dans le but „social” de fournir aux tisseurs de rubans ou passementiers à domicile l'énergie bon marché⁷, produite par l'usine de Pont-de-Lignon. Elle donne à son tour naissance à la société de la Loire, avec l'adjonction de l'usine de Saint-Victor-sur-Loire⁸. Dès 1906, la nouvelle société, au capital sections de 3 millions de francs, disposait d'un actif de plus de 8 millions⁹. Spécialisée dans la fourniture de force motrice aux tisseurs ruraux de la Haute-Loire, dans la zone d'influence de la fabrique de Saint-Etienne, elle ne tarda pas à investir la grande ville qu'encerclait son réseau rural: sa substitution de fait à la Compagnie Edison¹⁰ dont elle escomptait la succession à l'expiration de la concession en 1910 lui permit d'empiéter sur le territoire municipal: dès 1901, 7000 métiers, sur plus de 30 000, était électrifiés à Saint-Etienne¹¹.

⁵ *Le mémorial de la Loire*, „La Huoille Blanche”, 8 XI 1901.

⁶ E.-F. Côte, *L'économie industrielle des forces hydrauliques et leur législation*, „La Huoille Blanche” 1905, IV, p. 209.

⁷ Arch. EDF, E. 925-n. 99 Loire, CA 17 IX 1902. En réalité, la clientèle des passementiers était avantageuse, l'intermittence du fonctionnement des métiers étant assez réduite pour faire préférer le régime du forfait à la tarification horaire, mais assez importante pour assurer une marge entre le prix de revient et le prix de vente de l'énergie: „Même avec un rendement de 40%, le revenu annuel de 600 francs, abaissé à 240 francs pour le cheval original, se trouve relevé à 400 francs par la compensation des intermittences (un métier bat sept heures sur onze) (Arch. EDF, E. 925-n. 99. Loire, CA, 12 décembre 1893).

⁸ J. Lorcin, *L'exploitation des forces motrices du Lignon vellave*, [in:] *Journées d'étude du Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur les structures régionales*, Université de Saint-Etienne, L'Aménagement du Bassin ligérien, [Saint-Etienne] 1973, p. 109.

⁹ *Constitutions et modifications de société*, „Bulletin de la Chambre syndicale des Forces hydrauliques” 1907, p. 20.

¹⁰ Arch. EDF, E. 925-B. 43. Edison, AG 15 septembre 1892; E. 925-n. 99. Loire, CA, 24 juillet 1895.

¹¹ J. Lorcin, *op. cit.*, p. 113.

Le „monopole" hérité de la Compagnie Edison allait être renforcé par la fusion de fait, sous la forme d'une „entente" ou „cartel", de la Compagnie de la Loire avec „L'Énergie Électrique du Centre". Cette société, au capital de 2 500 000 francs, disposait d'un actif de 259 672 417 francs. Vouée à l'exploitation des rivières du centre et de l'ouest du Massif Central¹², elle se spécialiserait désormais dans la production et la vente en gros de l'énergie hydraulique que la Compagnie électrique de la Loire se chargerait de revendre au détail¹³. Cette entente entre deux sociétés qui avaient sept administrateurs en commun, dont Loucheur, excluait toute concurrence entre elles: „[...] il existe une sorte de „trust" formé par des groupes financiers qui se sont partagés l'exploitation de l'énergie électrique en France et se sont entendues pour ne pas se faire concurrence dans leur réseau respectif"¹⁴.

La fusion qui fut à l'origine du „loire et Centre" en 1912 fut le prolongement normal de cette cartellisation¹⁵ qui, dès 1910, permit à la Compagnie électrique de la Loire de tenir la draquée haute à la ville et de lui imposer des tarifs qui allaient diminuer la compétitivité de l'industrie rubanière stéphanoise face à la concurrence étrangère.

II. L'ÉCHEC DU „SOCIALISME MUNICIPAL"

1. La production

Pour éviter cette issue, la ville de Saint-Etienne avait tenté de créer une concurrence à la compagnie de la Loire au niveau de la production. Ce fut la préoccupation principale de la municipalité socialiste issue de la grève générale de Saint-Etienne en 1900: c'est en effet le chef de la grève, le passementier Jules Ledin, qui succéda à la mairie au fabricant Chavanon. Il avait tout un programme de „socialisme municipal"¹⁶ qui comportait, entre autres promesses électorales, la municipalisation de

¹² *Constitutions et modifications...*, pp. 18—19; „Journal Officiel Bulletin", annexe, 27 janvier 1908.

¹³ Arch. EDF, F 925-B. 44; Arch. Ch. Comm. Saint-Etienne, carton 18B, dossier 1, pièce 12. „Bulletin municipal", Saint-Etienne 1909, pp. 228—229.

¹⁴ Arch. Ch. Comm. Saint-Etienne, carton 18B. — dossier 9.

¹⁵ Cf. H. Morsel, *Contribution à l'histoire des ententes industrielle*, „Revue Hist. écon. et sociale" 1976, 54, pp. 18 sqq.

¹⁶ P. Mimin, *Le Socialisme municipal*, Paris 1911, pp. 15—16; J. Lorcin, *Le „socialisme municipal" à Saint-Etienne en 1900*, Mélanges André Latreille, Audin, Lyon 1972, pp. 567—580. Cf. Y. Lequin, *Ouvriers lyonnais et idéologie*, „Le Mouvement social", octobre—décembre 1969, p. 16.

l'énergie. Pour y parvenir, la nouvelle administration reprit le projet, en cours de réalisation, de dérivation des eaux du Lignon vellave pour alimenter Saint-Etienne en eau industrielle, sinon potable, en lui adjoignant un projet de création de forces motrices¹⁷. Ce dernier projet avait également été conçu par l'administration sortante, soucieuse d'équilibrer les dépenses d'adduction qui réclamaient un emprunt de plus de 8 millions de francs en vendant de la force aux passementiers stéphanois, mais s'était heurté à l'opposition des tisseurs de la Haute-Loire, inquiets d'être privés de cette énergie au profit de leurs concurrents de la grande ville, et au veto du Conseil d'Etat, hostile à toute expérience de municipalisation de l'énergie¹⁸, fût-elle dénuée d'arrière-pensée politiques. Derrière ces oppositions, on devinait celle de la Compagnie de la Loire dont les usines se trouvaient précisément en aval de la prise d'eau de la ville de Saint-Etienne et dont le monopole allait prendre fin, surtout si la ville allait endra également de la force aux tisseurs de la Haute-Loire pour calmer leur hostilité¹⁹.

La municipalité socialiste issue des élections de 1900 allait se heurter aux mêmes oppositions que ne suffisait pas à lever l'appui d'un gouvernement où l'emportait désormais l'influence des radicaux, voire des socialistes, avec Millerand. La sécheresse de 1904 devait précipiter la déconfiture de cette tentative de socialisation de l'énergie en obligeant la municipalité Ledin à abandonner la partie énergétique du projet pour n'en retenir que l'adduction d'eau. Il faudra attendre la Seconde Guerre mondiale et la pénurie d'énergie qu'entraîna l'occupation allemande pour voir enfin réaliser un projet de création de forces motrices qui remontait à 1893! En attendant cette lointaine échéance, l'urgence des besoins non seulement en eau potable ou industrielle, mais en énergie électrique, avec l'invention du four électrique qui trouve une de ses premières applications aux Aciéries de Saint-Etienne en 1906, obligeait la municipalité à tolérer les empiètements sur le sol urbain de la Compagnie de la Loire, en dépit de l'hostilité des passementiers, représentés au conseil municipal par la fraction intransigeante du Parti socialiste, à l'origine de la scission du PSU-SFIO en 1905.

De son côté, la Compagnie, sous l'impulsion d'un administrateur aussi

¹⁷ J. Lorcin, *Le projet du Lignon: une tentative d'application de la doctrine du „socialisme municipal” à Saint-Etienne en 1900*, „Bullet. Centre Hist. écon. et sociale, Région lyonnaise” 1973, 4, pp. 63—76.

¹⁸ P. Bougaut, *De l'alimentation des villes en force motrice*, „La Houille Blanche” 1902, I, pp. 80—81; P. Mimin, *Socialisme municipal*, Paris 1911, pp. 70—75; J. Tétreau, *Les Régies municipales*, 1935, pp. 26—27.

¹⁹ J. Lorcin, *L'exploitation des forces motrices du Lignon vellave*, [in:] *L'Aménagement du Bassin ligérien* [Saint-Etienne 1978].

dynamique que Loucheur, réalisa, pour faire face à cette nouvelle demande l'interconnexion avec les Alpes du Dauphiné qui supposait, on l'a vu, la fusion avec „L'Énergie du Centre“ réalisée en 1912, voire la recours au capital suisse, ce qui n'alla pas sans inquiéter les passementiers stéphanois qui trouvaient à Bâle leurs principaux concurrents²⁰. Cette combinaison qui permettait de compenser les basses eaux hivernales des torrents alpins par les pluies océaniques du Massif Central²¹ fut à l'origine d'une des principales concentrations capitalistes françaises que matérialise l'ampleur du réseau de „Loire et Centre“²².

2. La distribution

Si la municipalité socialiste de Saint-Etienne avait reconcé dès 1904 au projet de contracarrer le développement de la Compagnie de la Loire en lui faisant concurrence, elle n'abandonna pas l'idée de faire obstacle à son monopole au niveau de la distribution en substituant une régie directe à la concession Edison qui allait expirer en 1910. Elle était encouragée dans cette voie par les passementiers qui jugeaient trop élevée les tarifs de la Compagnie et ne parvenaient pas à lui arracher l'application de la journée de 10 heures aux tisseurs de la campagne: cela supposait en effet l'installation d'interrupteurs automatiques, donc la pose d'une canalisation spéciale jugée trop coûteuse par la Compagnie électrique.

Pour limiter ses empiètements sur le territoire municipal, qui risquaient de créer une situation irréversible, l'administration socialiste refuse désormais les „permission de voirie“ que lui réclamaient la Compagnie de la Loire, Celle-ci tourna l'obstacle en multipliant les canalisations en situation irrégulière que la ville était bien obligée de tolérer, compte tenu de l'accroissement de la demande des industries locales: c'était céder devant la nécessité, „la force des choses“²³, qui limite toujours la marge de liberté des responsables politiques dans leurs choix²⁴.

Ainsi placée en position de force par le privilège du premier occupant, la Compagnie put réclamer une concession avec monopole²⁵, en

²⁰ Arch. EDF. E. 925-B. 44. Loire, CA, 27 avril 1910.

²¹ Fr. Bouchayer, *Les Pionniers de la Houille Blanche*, Paris 1954.

²² Cf. A. Laferrière, *Compagnie électrique de la Loire et du Centre*, [in:] *Le Mémorial de la Loire*, 26 décembre 1913.

²³ J. Mazoyer, *La Question du Gaz et de l'Électricité à Saint-Etienne*, Saint-Etienne 1910, pp. 23—27.

²⁴ Cf. W. B. Cohen [Université de l'Indiana-Bloomington], *Municipalité et urbanisation en France au XIX^{ème} siècle*, Séminaire du Centre Pierre-Léon, Université Lyon II, 25 février 1984.

²⁵ Arch. Ch. Comm. Saint-Etienne, carton 18B, dossier 9.

l'occurrence le „privilège” d'éclairage privé qu'autorisait la loi de 1906, la concurrence étant limitée à la force motrice²⁶.

La ville était d'autant moins apte à résister aux prétentions de la Compagnie que celle-ci avait l'appui inattendu du syndicat „rouge” du Textile depuis 1906: en effet, elle avait enfin cédé à ses exigences en matière de réglementation horaire. Les frais de canalisation qu'allait entraîner son application donnaient à la Compagnie une région supplémentaire de réclamer un monopole, avec l'appui, désormais, des syndicalistes et des socialistes unifiés qui les représentaient au conseil municipal²⁷.

La division de la gauche facilita le retour au pouvoir des libéraux, dirigés par Jean Neyret, en 1910. C'en était fait dès lors de la régie directe et Loucheur, assuré désormais de trouver à Saint-Etienne l'écoulement de la production excédentaire des Alpes, pouvait écrire, à l'annonce de la victoire électorale de la droite: „Tous les kilowatts-heure hydraulique acheté dans les Alpes sont actuellement vendus”²⁸.

L'interconnexion avait trouvé son point d'application dans la déroute du „socialisme municipal”, force à la coalition du libéralisme des producteurs de houille blanche et du corporatisme des ouvriers syndicalistes révolutionnaires.

Jean Lorcin

TRUST ELEKTRYCZNY PRZECIW WŁADZOM MIEJSKIM NA PRZYKŁADZIE SAINT-ETIENNE

Autor przedstawił ciekawy problem rywalizacji między lewicą i prawicą w Saint-Etienne przy okazji produkcji energii elektrycznej dla miasta, jak również dla przemysłu. Otóż już w końcu XIX w. w Saint-Etienne istotną sprawą było poszukiwanie technologii wytwarzania energii dla rozwijającego się przemysłu, w tym górnictwa i włókiennictwa, a także drobnej wytwórczości chałupniczej. Jednocześnie wyczerpujące się zasoby węgla nie mogły wystarczyć na produkcję energii elektrycznej w tradycyjnych elektrowniach. Wtedy filia Tow. Akc. Edisona — Kampania Elektryczna Loary, zbudowała w 1892 r. hydroelektrownię. W związku z tym przedsiębiorstwo to zmonopolizowało produkcję energii elektrycznej, stając się głów-

²⁶ *Compte-rendu des travaux*, Ch. Comm. Saint-Etienne, 1910, pp. 67—168; J. Mazyer, *op. cit.*, pp. 23—27.

²⁷ *Bull. mun.*, Saint-Etienne, 1908, pp. 95—97; *Le Mémorial de la Loire*, 27 mai 1910; *La Tribune républicaine*, 11 et 31 août 1910.

²⁸ *Arch. EDF*, E. 925-B. 44, *Energie électrique du Centre*, CA, 23 décembre 1910.

nym dostawcą prądu dla przemysłu i mieszkańców miasta, co jednocześnie przynosiło mu ogromne zyski. W 1900 r. władze miejskie, w których znaleźli się przedstawiciele lewicy — socjaliści, podjęły kontrakcję wobec Trustu, zamierzając zbudować własną, miejską hydroelektrownię na rzece Lignon. W ten sposób Zarząd Miejski chciał być głównym dystrybutorem energii. Projekt socjalistów nie został jednak zrealizowany, ponieważ nie uzyskali oni poparcia rządu. Z rywalizacji ekonomicznej zwycięsko wyszła Kampania Elektryczna Loary, reprezentująca prawicę. W 1910 r. w wyborach municypalnych zwycięstwo polityczne odniosła także prawica uzyskując większość mandatów.